**Ecole de tir et d'instruction militaire de Lille.** — Dimanche 20 juin, de sept heures et demie à dix heures : Tir à la cible.

**SOCIÉTÉ DES AUTO-LUXE**, 1, rue Lyséric, Lille. Télép. 1838. — Location de Landaulets Mylords, Limousines, très confortables et de grand tourisme. Prix à forfait ou au compteur à 0,50 le kilomètre.

**Pégase résiste au cycliste.** — M. Jules Lesscharève, marchand de cycles à Marcq-en-Barœul, passait mardi soir à bicyclette rue Fénelon. Par suite d'une fausse manœuvre, il alla buter contre le cheval de M. Denis Pollet, industriel, rue Nationale, 123. M. Lesscharève tomba et se contusionna à l'épaule et au bras. La machine a subi de sérieux dommages.

## Désordres Dangereux

Si vous éprouvez des troubles dans vos fonctions, si votre cerveau est alourdi, vos sens affaiblis, — prenez garde, — c'est par défaut d'irrigation des organes, et à bref délai apparaîtra l'intoxication générale dûe à la non élimination des sels de l'organisme, qui devraient être dissous et entraînés au dehors par les voies urinaires.

Ce sont des désordres dangereux qui constituent des obstructions connues sous le nom de gravelle ou calculs urinaires, âcreté du sang ; vous éprouvez alors des douleurs dans les reins, les hanches, les cuisses, vous avez de la fièvre, de l'inflammation, enfin de mauvaises digestions, et vous prenez de l'embonpoint.

Si vous voulez éviter ces désordres dangereux, il faut maintenir toujours libres et ouverts les canaux urinaires ; alors seulement votre cerveau reprendra sa lucidité, l'énergie reviendra et l'embonpoint disparaîtra.

Pour obtenir ce résultat, il suffit de faire un usage régulier, à chaque repas et en assez grande quantité, de l'*Eau de Royat Velleda* ; cette eau est souveraine comme eau de lavage, elle agit sur l'organisme avec une rapidité extraordinaire, non pas parce qu'elle apporte, mais parce qu'elle dissout et emporte.

En vente chez tous les Pharmaciens et marchands d'Eaux Minérales.

# ROUBAIX

## Hommage aux Persécutées

A l'occasion de l'expulsion des Religieuses de la Sagesse, de la rue de la Chaussée, les protestations s'élèvent nombreuses ; les hommes du quartier ont reçu la convocation suivante qu'on nous demande d'insérer :

Nos religieuses doivent par ordre des juges, quitter leur établissement de la rue de la Chaussée où elles se dévouaient aux filles de nos chers ouvriers. Ayant quitté l'enseignement depuis un an, elles consacraient tout leur temps et leur savoir aux œuvres sociales ; leur tâche était multiple et leur dévouement admirable. Il importe que personne n'ignore leur mérite, que chacun sache combien la population ouvrière de notre quartier est atteinte dans ses intérêts par cette mesure injuste.

Nous avons voulu que la question fut examinée et exposée devant vous, dans une conférence, par un avocat connu de vous, et dont la compétence et l'éloquence sont dans tous les souvenirs.

Vendredi prochain, 18 juin, à huit heures et demie du soir, dans la Salle des Œuvres, M. Victor Diligent, avocat à Roubaix, vous parlera de celles qui sont *Proscrites pour dévouement social et religieux*.

Nous croyons vous donner une marque d'estime en vous invitant à cette réunion. Tous ceux qui doivent quelque reconnaissance aux religieuses persécutées auront à cœur d'être présents. Tous ceux qui veulent apprendre comment elles se dévouaient aux intérêts de la classe ouvrière viendront écouter l'orateur. Tous ceux qui sans être tout à fait hostres se font un devoir social de protester contre toute proscription injuste seront à leur place près de nous. Tout citoyen français doit se trouver lésé dans ses intérêts les plus chers quand la justice est violée à l'égard de qui que ce soit.

C'est pourquoi nous voulons, en cette circonstance pénible, accroître le mouvement de sympathie qui facilite la tâche parfois si pénible des vrais amis du peuple.

Merci à l'avance de votre présence.

H. BAYART, curé.

## LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE de Roubaix

C'est le dimanche 20 juin, au Sacré-Cœur, qu'aura lieu, cette année, le Congrès Eucharistique de Roubaix. Il sera présidé par MMgrs Carlier, Margerin et Berteaux.

Voici l'ordre des exercices du Congrès :

*Samedi 19 juin*, à 8 heures du soir, Salut avec prédication suivi de l'Heure Sainte, par M. le chanoine Lamérand, directeur du Congrès. A 10 heures, commencera l'adoration nocturne par les confrères du Saint-Sacrement de toutes les paroisses de Roubaix : De 10 h. à 11 h., paroisse Saint-Sépulcre ; de 11 h. à 12 h., Saint-Martin ; de 12 h. à 1 h., Sacré-Cœur ; de 1 h. à 2 h., Saint-Antoine et Saint-François ; de 2 h. à 3 h., Sainte-Elisabeth et Saint-Rédempteur ; de 3 h. à 4 h., Notre-Dame et Saint-Joseph ; de 4 h. à 5 h., Saint-Jean-Baptiste.

*Dimanche 20 juin*, à 5 h., Messe basse. A 6 h., Messe de communion générale des femmes. A 7 h., Messe de communion pour les hommes avec allocution par M. le chanoine Lamérand. A 8 h., Messe basse. A 9 h., Messe pour les enfants des écoles. A 10 h., Grand'Messe solennelle, lecture du Décret. Annonce des indulgences. A midi, Messe basse.

A l'issue de la Grand'Messe, à 11 h. ½, réunion des congressistes hommes et jeunes gens, à la Salle des Œuvres, boulevard de Strasbourg, 157. Lecture et discussion des rapports.

A 3 h., réunion des dames et jeunes filles au même local. Lecture et discussion des rapports.

Vêpres à 4 h. ½.

A 8 heures, Salut solennel de clôture de l'Adoration et du Congrès. Allocution et procession du Saint-Sacrement.

# DÉPÊCHES DE LA NUIT

## L'affaire Lemoine

(SUITE)

Lemoine continue ses déclarations. Il entreprend un véritable réquisitoire contre M. Vernher, et il s'écrie : « Ou M. Vernher a fait un contrat avec moi pour vendre les pierres fabriquées par moi, et alors il a voulu ruiner le marché du diamant, ou bien il n'a jamais eu l'intention de vendre ma marchandise, et alors son contrat est faux... »

### UN INCIDENT

Puis Lemoine se transforme en accusateur et, dans un moment de colère, il annonce que M. Vernher sera poursuivi...

— Et par qui ? demande le président.

— Par moi, répond Lemoine.

La stupeur est générale.

Me Barboux proteste : « Vous parlez sans preuves contre un homme dont toute la vie proteste contre de telles accusations. »

— Je sais ce que je dis, M. le bâtonnier, réplique Lemoine. Je vois à votre indignation qu'il y a bien des choses que vous ne connaissez pas.

L'audience est levée et renvoyée à lundi.

Tous nos lecteurs nous disent : Rien de meilleur que le Chocolat Delacroix-Havez. C'est vrai.

**Association des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels.** — Par suite des récentes élections, le bureau de l'Association se trouve constitué comme suit : Président d'honneur : M. Victor Champier ; Président : M. J.-J. Weerts ; Vice-Présidents : MM. Aristide Faidherbe et Alfred Barenne ; Secrétaires honoraires : MM. Lecointre et Lefebvre ; Secrétaire général administratif : M. Fernand Florquin fils ; Secrétaires généraux : MM. Sabbe (Revue, Bibliothèque), Desforest (Placement), Desplanque (Recrutement, Annuaire), 13, rue de Florence ; Trésoriers généraux : MM. Bersou (perceptions), 40, rue Saint-Antoine, Cordonnier (paiements) ; Présidents des groupes : Beaux-Arts, M. Verleye ; Mécanique, M. Gantier ; Peignage et Filature, M. Mézière ; Teinture, M. Durot ; Tissage, M. Corman ; Bureau de la Mutualité : Président, M. Barenne ; Vice-président, M. Foullot ; Secrétaire, M. Eamant ; Trésorier, M. Mézière.

L'association prépare de belles excursions pour le courant de l'été, notamment à Nancy, son Exposition et ses environs, pour la Fête des Fabricants (1er août). Ce voyage durera facultativement trois ou cinq jours ; il réunira sûrement les nombreux sociétaires qui ont eu la bonne fortune d'assister aux excursions de Liège, La Louvière, Rouen, le Hâvre, Londres Allemagne, etc. Une belle fête est à l'étude pour l'automne ; elle sera offerte à tous les membres de l'Association et à leur famille.

**Nombreuses brochures sur Jeanne d'Arc,** depuis 15 centimes. — Imitation de Jeanne d'Arc. — Dévotion à Jeanne d'Arc. — Gravures de Jeanne d'Arc. — Cartes postales de la grande héroïne française. — A la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

**Les Roubaisiens à la Fête de Tir du Maps.** — Notre Société locale *Le Tir National* s'est particulièrement signalée au Grand Concours National et International de Tir du Maps. Disons de suite que sur les quinze tireurs privilégiés, appelés à recevoir les félicitations verbales de M. le Ministre de la Guerre, trois appartiennent à notre belle Société.

M. Albert Courquin conquiert le titre si envié de champion de France à l'arme de guerre. Il se classe second dans la catégorie des matches internationaux, carabine à 300 mètres. M. Courquin est depuis sept ans sociétaire du *Tir National*, où il a suivi un entraînement régulier, ses camarades qui ne lui ont ménagé ni leurs conseils, ni leur temps, ni leurs peines, pendant le travail méthodique qui l'a amené à conquérir de haute lutte le titre de champion, peuvent être à juste titre fiers de ses succès.

Le caporal Edmond Renard, le fils du sympathique président de la Société, obtient les classements suivants : 1er au tir des délégations de tous les régiments de France ; 1er à la catégorie vitesse à 200 mètres ; 2e à la catégorie des maîtres-tireurs vitesse à 200 mètres ; 6e à la catégorie des matches internationaux carabine à 300 mètres. M. Ed. Renard a exécuté le tir merveilleux de 18 touches sur 20 balles tirées en une minute sur silhouette à 200 mètres.

Le caporal Robert Druesne a participé à l'épreuve finale du concours d'honneur du Ministre de la Guerre et il s'y est classé 9e.

M. E. Waeumier a obtenu le titre de Maître-tireur précision à 200 mètres, arme nationale, et ses camarades V. Renard, Dorez, Schiller, Robyn, il est en bonne place au classement non terminé de la grande catégorie du concours. Armes nationales à 200 mètres.

La délégation de Jeunesse composée de MM. Letrancois, Eeckmann, Fauvarque et Louis Renard, se classe 4e. MM. Pierre Renard et Druesne réussissent à faire le maximum à 200 mètres armes nationales, et ils se classent au tout premier rang dans leur catégorie.

Les jeunes marchent sur la trace de leurs aînés, à tous nous présentons nos sincères félicitations.

**La Fête de gymnastique des 4 et 5 juillet.** — On nous prie d'insérer la note suivante : Les personnes désireuses de soumissionner pour la gérance des buvettes et buffets froids du terrain de la fête, sont invitées à se présenter à la mairie le vendredi 18 juin, à sept heures du soir. La 4e Commission se tiendra à leur disposition pour donner toutes les indications voulues pour la soumission. Il est indispensable de justifier de sa qualité de patenté roubaisien.

— D'autre part, l'administration municipale a adressé aux généraux commandant les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 20e corps d'armée une lettre dans laquelle elle leur demande d'accorder aux soldats roubaisiens, sous leurs ordres une permission — pour les 4 et 5 juillet.

**Concert public.** — L'Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français, donnera un concert public, ce soir, jeudi, à huit heures et demie, sur la place de la Gare.

**Harpe chromatique Pleyel. Vents et location. Seul représentant pour Roubaix-Tourcoing, Marcelli, 10, rue du Bois, Roubaix. — Téléphone 2063.**

**Glissade.** — Ayant glissé, M. Ernest Diot, 29 ans, rue d'Aguesseau, cour Allard, 15, est tombé dans l'établissement de M. Florimond Wattel, où il est occupé comme tisserand. Il a la cuisse gauche luxée et se plaint de douleurs dans le ventre et dans les reins. M. le docteur Harlet, qui l'a examiné, a estimé que trois semaines de soins seraient nécessaires pour sa guérison.

**Un accident à l'Ecole de natation.** — Un homme de peine, occupé pour le compte de la ville, a été victime d'un accident qui l'obligera à un repos d'environ un mois.

L'ouvrier, M. Noël Delplanque, 47 ans, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle-d'Or, 5, nettoyait les bassins de l'Ecole de natation payante, au quai d'Anvers. Il glissa sur les marches d'un escalier donnant accès aux bassins et tomba sur le côté, se blessant assez sérieusement à la cuisse gauche.

**Bras luxé.** — M. Louis Guyot, 47 ans, demeurant à Estaimpuis et occupé comme maçon pour le compte de M. Auguste Pennel, entrepreneur, est tombé en heurtant un crochet. Il s'est luxé le coude gauche et porte une plaie à la main gauche. Un repos de trois semaines lui a été prescrit.

**Le danger des échelles.** — Un dégraisseur de la Société Anonyme du Fontenoy, M. Edgard Englebert, 30 ans, demeurant hameau du Vieux-Bureau, à Leers, était monté sur une échelle pour placer une courroie sur sa poulie. Au cours de ce travail, l'échelle bascula et, avec elle, l'ouvrier tomba. Il s'est fait des contusions multiples à la colonne vertébrale et dans la région thoracique ; mais ces blessures ne sont pas graves et n'entraîneront aucune conséquence sérieuse.

— M. Achille Gremeau, 43 ans, rue de Bourgogne, 6, chauffeur à la Brasserie Roubaisienne, a manqué le pied en descendant d'une échelle et s'est fait une entorse du pied gauche. Un repos de 15 jours lui a été ordonné.

— Un accident semblable est survenu à M. Raymond Arickx, 15 ans, rue Rollin prolongée, 15, aide-chaudronnier chez MM. Leveugle frères. Il s'est blessé à la cuisse droite et devra chômer une dizaine de jours.

**Tenez la rampe.** — M. Cyrille Lemaire, 36 ans, rue Choiseul, fort Mulliez, est tombé dans un escalier de la teinturerie-apprêt de M. Albert Denis. Il s'est fait de fortes contusions au thorax et devra subir une incapacité de travail d'une quinzaine de jours.

**Mordu par un chien.** — M. Albert Bourgois, ouvrier des Télégraphes, traversait la cour de la maison de camionnage Dubois et Dazin quand un molosse, qui y était attaché, rompit sa chaîne et le mordit au pouce gauche.

Bien que la blessure fut légère, M. Bourgois, qui demeure rue de Cronstadt, 2, à Tourcoing, fut, peu après, pris de fièvre et dut arrêter tout travail. Un docteur a été appelé pour l'examiner.

**Un commencement d'incendie** s'est déclaré mercredi matin, vers 8 heures, dans l'habitation de M. Louis Dujardin, ouvrier chaudronnier, rue Voltaire, cour Dufaye, 2. Il a pu être éteint par les voisins en l'absence de M. Dujardin. Les pompiers n'ont pas eu à intervenir. La cause de ce commencement d'incendie est inconnue. Les dégâts s'élèveront à 300 francs environ.

**La cadavre d'une femme retiré du canal.** — Les agents de police Delecourt et Agache ont retiré du canal, mercredi matin, vers 5 h. 1/2, au quai d'Anvers, près du pont Morel, le cadavre d'une femme.

La noyée a été reconnue un peu plus tard. C'est une journalière, Adeline Wilfart, femme Demeyer, 46 ans, qui demeurait en garni, rue Jacquard, 108.

Elle avait quitté son domicile lundi matin et n'avait plus, depuis lors, été vue par personne. Son corps a été transporté à la Morgue de l'hôpital.

**Pour être extradé.** — En vertu d'une demande d'extradition du gouvernement belge, les agents de sûreté hourtelgne et Vanhuysse ont arrêté, mercredi après-midi, boulevard Gambetta, un ouvrier peintre Théophile Poublon, 36 ans, demeurant boulevard de Belfort, 49.

Cet individu a été condamné, à la suite d'actes particulièrement odieux, à un an de prison par le tribunal de Gand qui a ordonné l'arrestation immédiate. Poublon sera conduit à Lille aujourd'hui pour être livré à la Justice belge.

**Ce que l'on trouve.** — M. Zéphirin Meurisse, rue de la Gare, 44, a déposé au bureau central de police, un trousseau de cinq clefs trouvé, hier matin, près de chez lui.

### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Nous recommandons le BAPTÊME THOMAS Fils SUPÉRIEUR à tous, 5, rue du Prêtre, LILLE

du 16 juin

Naissances. — Andréa Hanton, avenue Julien-Lagache. — Elisabeth Dupire, rue de la Fosse-aux-Chênes, 39. — Achille Bohin, rue des Longues-Haies, cour Tiberghien, 4. — Gaston Dupont, rue du Tilleul, 142.

Décès. — Marie Wery, 87 ans, sans profession, rue de Jemmapes, 7 bis, cour Vroman, 1. — Ursule Leignel, 65 ans, s. p., avenue Julien-Lagache. — Alexandre Becquet, 21 ans, apprêteur, rue de Blanchemaille, 115. — André Villeghe, 7 mois, rue de l'Alma, petit fort Frasez, 105.

## Mon Fétiche

Une couleur, une forme, une apparence suffisent souvent pour déterminer cette chose si fugace qu'on nomme la chance. Mon fétiche, c'est le savon Trèfle Vaissier n° 383, qui ajoute à ses rares qualités de douceur, de finesse et de parfum, une influence heureuse sur ma vie. Par lui, je suis fraîche, aimée.

## WATTRELOS

**Accident de travail.** — Aux établissements Kuhlmann, Masquelier Joseph, 47 ans, fongeron, demeurant hameau du Plouys, a eu le médius gauche comprimé entre deux tôles de recouvrement ; il en est résulté un phlegmon gangréneux, qui causera la perte du doigt. M. le docteur Lepiat a prescrit un repos de six semaines.

WATTRELOS. — Du 14 juin. — Naissances. — Jules Cremmelie, rue des Trois-Couleurs, 20. — Georges Derveaux, rue de Bazeilles, 5.

Décès. — Marie-Thérèse Moreels, 76 ans, sans profession, Carluyère. — Charlotte Bettremieux, 81 ans, sans profession, rue des Champs. — Anne-Marie Bourgois, 81 ans, sans profession, rue Négrier.

— Du 15 juin. — Naissances. — Albert Simon, rue des Trois-Pierres, 15. — Marguerite Vigin, rue Faidherbe, 281. — Victor Verdonck, Houzarde. — Jean Legrand, rue Faidherbe, 13. — Marcel Demeulebroucke, rue du Vallon.

Décès. — Marie Putman, 57 ans, ménagère, rue du Bureau, 26. — Léodine Bloemkort, 72 ans, sans profession, rue Neuve, 32.

LE TOUQUET-PARIS-PLAGE
Trois heures de Lille
MAGNIFIQUE DIGUE de 8 HECTARES
Inauguration le 1er juillet 1909
FORÊT DE 800 HECTARES
Pour tous renseignements et plans, s'adresser à la *Société Générale du Touquet-Paris-Plage* (Pas-de-Calais).

## CROIX

**Pour les pauvres.** — L'Union Colombophile de Croix, qui avait organisé un concours au profit des pauvres, vient de faire remettre une somme de 59 francs au bureau de bienfaisance.

**Le danger des ascenseurs.** — Un ouvrier du peignage Holden et Cie, Arthur Bertrand, 19 ans, demeurant rue Voltaire, cour Demoulin, 3, en faisant fonctionner un ascenseur chargé de balles de laine, a eu le pied droit blessé par le déclic. Un repos de trois semaines a été prescrit au blessé par M. le docteur Barroyer.

**Accident de travail.** — Au peignage Holden et Cie, Maurice Couvreur, 19 ans, graisseur, à Flers-Breucq, a eu le bras serré entre une courroie et une poulie en nettoyant une carde. Contusions. Huit jours de repos. Docteur Barroyer.

**Contravention.** — Le garde Spriet a dressé procès-verbal à M. Richard Dewaegener, 20 ans, tisserand, Grande-Rue, 7, à Croix, qui avait passé sur un terrain ensemencé à proximité du parc de Barbieux.

CROIX. — Naissances. — Denise Gadenne, rue de la Limite, 45. — Georges Dumoulin, rue Voltaire 26.

## WASQUEHAL

**Blessé à la main.** — A l'usine Eycken et Leroy un journalier nommé Horent Désiré, domicilié au Quesne (Marcq) s'est fortement contusionné la main droite en manœuvrant des matières-premières. 15 jours de repos. Docteur Liénard.

**En jouant.** — Le jeune Victor Delourme, 10 ans, rue Michelet, jouait avec l'un de ses camarades d'école quand ce dernier le jeta à terre involontairement. Le pauvre enfant tomba sur une pierre et se fit au front une forte entaille.

**Blessé au pied gauche.** — A la filature du Nord, une rattacheuse Marie Homerin a marché sur une pièce de bois dont les débris lui sont entrés profondément dans le pied gauche. Lymphangite. 10 jours. Docteur Liénard.

**Brûlures.** — Un ouvrier de l'usine des Produits chimiques Bayer et Cie, rue de Lille, à Breucq, Georges Grebert, domicilié rue Palissy, s'est brûlé les doigts de la main gauche en maniant un acide. 12 jours. Docteur Liénard.

**Entorse.** — Aux Energies Electriques, un ouvrier, Louis Ghys, rue de Metz, à Croix, s'est fait une entorse au poignet droit en maniant des matériaux. Quelques jours de repos. Docteur Liénard.

## HEM

**Colombophilie.** — Résultats du concours de Creil, donné chez M. Parent, cabaretier au Trie, le 13 juin : 1re, Rousseaux Willems, U 8 p. ; 2e, Flament, Petit-Lannoy, 3 p. ; 3e, Guédin, Annappes, 3 p. p. ; 4e, Joly, Hem, p. p. R. ; 5e, Joly, Hem ; 6e, Dubus Hem, p. R. ; 7e, Bossut, Annappes, R. ; 8e, Delsalle, Willems ; 9e, Delebarre, Willems ; 10e, Desprets, Hem.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 46, avec une vitesse de 967 m. 17 à la minute et le dernier à 8 h. 55, avec une vitesse de 923 m. 68.

IODINE BEYAERT. — Recommandés par les Docteurs aux enfants chétifs. — Succès certain, 21, rue Faidherbe, Lille, et toutes pharmacies.

# TOURCOING

## Il faut voir ça !

L'Ecole Ménagère de la rue du Printemps est trop connue pour que nous ayons à entretenir nos lecteurs de son fonctionnement et des services appréciés qu'elle rend aux jeunes filles. Il s'y fait, en ce moment, une exposition des travaux culinaires et manuels des élèves qui mérite, toutefois, de retenir l'attention.

Sans plus de préambule, nous dirons aux mères de famille : « Il faut que vous alliez voir cette exposition. »

Les salles de l'Ecole sont ouvertes au public jusqu'à samedi inclusivement, de 8 heures à 11 heures 1/2 du matin et de une heure et demie à 6 heures du soir.

***

A l'étage, une première salle est réservée aux travaux des élèves des cours du jour. Trente fillettes appartenant à des familles d'employés et de commerçants ont concouru à composer cette partie de l'Exposition.

Les chaussettes de papa, les bas de maman avaient besoin d'un ravaudage, d'une reprise, d'un remaillage. Regardez-bien. Ce n'est point parfait, mais c'est une main expérimentée qui a exécuté le travail. Du moins vous constaterez que les principes inculqués par la maîtresse ont été compris ; la perfection viendra plus tard.

Voici la culotte du jeune frère d'une élève. Ce galopin grimpe partout et accroche ses vêtements à toutes sortes d'aspérités. Le trou est actuellement invisible.

Passons en jetant un coup d'œil aux vestons de travail, aux chemises rapiécées à tout petits points, à cent autres raccommodages qu'il faut d'abord savoir exécuter pour être admis à façonner le neuf.

Le neuf, ce sont ces chemises de garçonnets, de fillettes, d'hommes, de femmes avec parfois de délicates broderies ; ce sont ces tabliers, ces blouses, ces jupons, etc., de fine lingerie ajourée. Le tout est d'une admirable fraîcheur qui témoigne des précautions de propreté inculquées aux élèves.

Ces travaux un peu plus riches, nous dit l'une des dévouées maîtresses de l'Ecole, que ceux exposés dans la salle voisine, sont réservés aux jeunes filles du cours du jour. Comme elles appartiennent à la classe moyenne, il est utile de leur apprendre à confectionner les vêtements dont elles auront à faire un usage courant.

***

La vaste salle d'Exposition des cours du soir renferme les travaux de 125 élèves, jeunes ouvrières de nos usines. Avec bonheur elles ajoutent aux fatigues de l'atelier l'assistance aux leçons de chaque soir. Leur application récompense leurs maîtresses des soins qu'elles prennent à les former à leur rôle de bonnes ménagères.

Ici, tout est pratique, tout respire le souci de l'économie. Il faudrait avoir les embarras d'une mère de famille qui se demande chaque jour si elle pourra joindre les deux bouts pour apprécier, à leur juste valeur, les merveilles d'ingéniosité employées pour rendre aussi solides que du neuf des vêtements et du linge que les ménagères sans ordre auraient jetés aux vieux chiffons.

Ah ! oui, il faut aller voir cela ; il est nécessaire d'encourager nos vaillantes petites ouvrières.

Voici maintenant du linge neuf. Il ne manque pas d'élégance, mais il est simplement solide. Est-ce qu'on travaille en dentelles ? Non, n'est-ce pas ! Mais regardez bien comme il est ouvré, fini, correct. C'est de bel et bon ouvrage.

Et enfin voici des robes. Leur coupe est bonne ; l'assemblage réalisé sans hésitation ; leurs garnitures font d'heureux effets de nuances. Mais tout est sobre. On a extrait de la toute dernière mode ce qu'elle peut donner de convenable et de « bien porté ». Il n'y a qu'à admirer.

***

De l'étage passons au rez-de-chaussée. Nous voici dans une cuisine de maison ouvrière, non pas comme elles sont trop souvent : étroites et basses, mais comme elles devraient être : spacieuses et aérées. Le mobilier est celui des maisons ouvrières.

La table est mise. Il y a une nappe et des serviettes. Oh ! faisons-nous, pour en manifester notre étonnement. Mais l'une des maîtresses nous explique : « La table est mise pour les élèves du cours du jour ; le soir, pour les ouvrières, la nappe est remplacée par une toile cirée. »

Ce détail montre le sens pratique de la réalité qui inspire tout l'enseignement donné à l'Ecole.

Les armoires sont ouvertes. On y voit la disposition de tous les ustensiles, de toutes les denrées et épices nécessaires à un ménage. Chaque chose a sa place fixe ; l'ordre ménage le temps.

Laissons le menu du jour inscrit au tableau noir avec les indications de prix de chacune des choses qui le composent et le mode de préparation. Nous voilà devant les conserves qui ont été préparées par les élèves ainsi que diverses pâtisseries.

Nous avons nombre d'amis parmi les cabaretiers, mais nous regrettons de leur prédire la baisse des apéritifs lorsque les hommes auront des femmes qui leur réserveront de telles gâteries.

Demi-tour et nous pénétrons dans la buanderie. Une buanderie, c'est un endroit de pêle-mêle et de désordre dans beaucoup de maisons. C'est le contraire à l'Ecole de la rue du Printemps. On y trouve tout l'outillage de lessive et tous les ingrédients du nettoyage ; on s'étonne, tant il y a d'ordre, que toutes ces choses tiennent si peu de place.

Même observation admirative pour le repassage et le glaçage du linge.

Et nous sommes sortis de l'Ecole de la rue du Printemps avec le projet bien arrêté de dire à nos lecteurs : « Il faut voir ça ! »

**Conseil municipal.** — Une réunion extraordinaire du Conseil municipal se tiendra le dimanche 20 courant, à dix heures et demie du matin, à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les affaires portées à l'ordre du jour ci-après : Emprunt de 3.573.134 francs : Réalisation du surplus (traité à passer). — Compagnie des Tramways de Roubaix et de Tourcoing : Demande d'autorisation d'émettre des obligations pour 2 millions de francs. — Tramways de Roubaix et de Tourcoing : Demande de modification de l'arrêté préfectoral du 3 janvier 1906 relatif à la circulation des voitures ordinaires (avis). — Sapeurs-Pompiers : Demande de liquidation de la pension de M. Achille-Désiré Leclercq, sergent des Sapeurs-Pompiers volontaires. — Sapeurs-Pompiers : Règlement intérieur et caisse de retraites. — Taxe annuelle de 1,50 % sur le revenu net de la propriété bâtie : Engagement de verser au Trésor les frais de perception. — Ecole pratique de Commerce et d'Industrie : Création d'un emploi de professeur. — Collège de jeunes filles : Compte administratif de 1908 ; Budget supplémentaire de 1909 : Remises consenties aux familles : autorisation de payer la subvention au budget. — Place du Blanc-Seau : Aliénation d'un terrain ; Facteurs des Postes : Suppression de distributions. — Réceptions de travaux et fournitures. — Crédits supplémentaires. — Soutiens de famille. — Rapports de Commissions. — Finances : Etats de sommes irrécouvrables.

**Statistique sanitaire du mois de mai.** — Pendant le mois de mai 137 naissances, 86 décès, 89 mariages ont été enregistrés.

Les décès sont attribués aux causes suivantes : Rougeole, 1 ; scarlatine, 1 ; grippe, 3 ; tuberculose des poumons, 16 ; autres tuberculoses, 2 ; cancer et autres tumeurs malignes, 5 ; méningite cérébro-spinale, 1 ; congestion, hémorragie et ramollissement cérébral, 1 ; maladies organiques du cœur, 4 ; autres affections de l'appareil respiratoire, 9 ; diarrhée et entérite au-dessous de 2 ans, 2 ; hernies et obstructions intestinales, 3 ; cirrhose du foie, 1 ; néphrite et mal de Bright, 4 ; tumeurs non cancéreuses, 1 ; accidents puerpéraux, 2 ; débilité congénitale et vices de conformation, 3 ; débilité sénile, 5 ; morts violentes, suicides exceptés, 1 ; suicides, 3 ; autres maladies, 13 ; maladies inconnues ou mal définies, 1.

On meurt à tout âge : Au-dessous d'un an il y a eu 12 décès ; 13 de 1 à 19 ans ; 21 de 20 à 39 ans ; 7 de 40 à 59 ans ; 33 au-dessus de 60 ans.

L'état sanitaire est bon sauf quelques cas de maladies contagieuses.

Le service de désinfection a dû intervenir dans 28 cas ; de nombreux travaux ont été ordonnés relativement à l'assainissement des immeubles, des eaux, des ravendoirs, etc.

**Poutrelles, Fers, Aciers et tous métaux, Chauffage et Poêlerie Godin. P. et J. Six, Tourcoing.**

**Concert public.** — Les Trompettes « La Revanche » exécuteront le dimanche 20 juin 1909, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants :

Le Corsaire, pas redoublé. — Chamarande, ouverture. — Les Fines Fleurs, valse. — Marche Triomphale. — Au Camp d'Auvours, fantaisie. — Coquette, polka.

**Club Aérostatique Tourquennois.** — Les sociétaires sont priés de retirer leur carte d'entrée pour la fête aérostatique de Lille de dimanche prochain, au siège, 43 bis, rue de la Latte, à partir de jeudi soir.

**Une mort subite.** — M. Auguste Paradis, courtier en laines, rue du Moulin-Fagot, 15, quitta son domicile mercredi, à cinq heures un quart du matin, pour se rendre au travail. Sa femme, née Hermance Dessauvages, 31 ans, après avoir envoyé en classe sa fillette, âgé de huit ans, s'occupa de son ménage.

M. Auguste Paradis rentra à midi. Une poêle à frire, posée sur le feu, contenait un résidu de beurre brûlé. La porte de la cave était ouverte. Il s'éclaira au moyen d'une allumette et s'y rendit. Au bas de l'escalier, étendue sur le dos, gisait sa femme, qu'il appela en vain. Déjà le corps était froid. Un voisin, M. Parsy, l'aida à remonter Mme Paradis et à la porter sur son lit. Les docteurs Catteau et Desfossez ont attribué la mort à une congestion cérébrale.

**Accidents de travail.** — Zoé Leclercq, 21 ans, soigneuse, rue de l'Alma, plaie septique du médius gauche. Docteur Vanneufville.

— Jules Beauvois, ouvrier teinturier, rue Verte, effort en soulevant une cuve. Docteur Bourgois ; repos de 8 jours.

**Un noyé inconnu.** — Les employés d'octroi Leroy et Leman passaient mercredi, à cinq heures du matin, près du pont du Fresnoy. Sur la berge du canal, ils trouvèrent un litre d'absinthe débouché : il n'y manquait que la valeur de quelques centilitres. Etonnés de leur trouvaille, les employés d'octroi regardèrent dans l'eau et y découvrirent le corps d'un homme qu'ils ramenèrent sur la berge. Ils prévinrent ensuite M. Rougeron, commissaire de police. L'identité de l'homme qui s'est noyé, après avoir bu une « lampée » d'absinthe, n'a pu être établie. Voici son signalement :

Taille, 1 m. 70 ; environ 50 ans ; cheveux grisonnants aux tempes ; moustache tombante ; front découvert. Il est vêtu d'une chemise de flanelle-coton à raies grises et bleues ; d'une chemise de toile à carreaux bleus et gris ; chaussettes en laine rougeâtre ; bottines à lacets ; pantalon et veston à carreaux bruns ; gilet chiné noir et blanc ; cravate noire.

Le corps a été transporté à l'hôpital.

**Mœurs d'apaches.** — M. Théodore Prévost, entrepreneur de charpente à la Marlière, nous écrit qu'il n'a pas mordu son adversaire à l'oreille, ainsi que nous l'avons dit.

« Après une discussion survenue pour une pièce de bois, écrit-il, nous en sommes venus aux mains. Mon adversaire est tombé en se faisant des égratignures à l'oreille et à la joue droite. Ces plaies sont si légères que le blessé n'a pas dû quitter son travail. »

Caisse Commerciale de Roubaix
V. LEMOIGNE & Cie
ROUBAIX-TOURCOING
Renseignements sur toutes valeurs. — Comptes-courants - Chèques sur l'étranger
Correspondant pour l'étranger
CAISSE COMMERCIALE, MOUSCRON

### ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 16 juin

Naissances. — Delcour Yvonne, rue de Bitche, 26. — Liétar Paul, rue d'Avesnes, 30. — Cau Marie, place Charles-Roussel, 5. — Gruard Cécile, rue de la Latte, 102. — Bostoen Henriette, rue Nationale, 122. — Leclercq Lucien, rue Nationale, 122.

Mariage. — Jules Bauduin, entrepreneur, et Julia Callewaert, modiste.

Décès. — Dujardin Clotaire, 24 ans, trieur, rue Nationale, 122. — Dessauvages Hermance, 31 ans, sans profession, rue Moulin-Fagot, 15. — Julie Desreux, 85 ans, sans profession, rue Nationale, 9.

## HALLUIN

**L'échenillage des haies.** — Beaucoup de cultivateurs et de propriétaires ne se sont pas conformés aux prescriptions. La gendarmerie a dressé de nombreux procès-verbaux au quartier de Sébastopol.

## RONCQ

**Une servante de ferme brûlée par de l'eau bouillante.** — Mardi matin, vers huit heures, Mlle Alice Verlinde, 16 ans, servante chez M. Joseph Couvreur-Catteau, cultivateur au hameau du Riche-Vinage, retirait du feu un pot de fer rempli d'eau bouillante ; la jeune fille perdit l'équilibre et tomba à la renverse ; le contenu du récipient se renversa sur sa poitrine.

Mme Couvreur accourut et lui donna les premiers soins. M. le docteur Galissot a constaté des brûlures assez graves des 1er et 2e degrés à la figure et à la poitrine.

**Dégâts aux récoltes.** — Le garde champêtre Devogle a dressé procès-verbal à Ernest et Jules Picavet, âgés de 10 et 12 ans, pour avoir commis des dégâts dans un champ de blé, appartenant à M. J.-B. Houzet.

## BONDUES

**Réunion du Conseil municipal.** — La réunion du Conseil municipal aura lieu demain vendredi, à trois heures et demie de l'après-midi. Il sera délibéré sur l'ordre du jour suivant :

Ouverture de la session de mai : Examen du compte de gestion du receveur municipal et du compte administratif de l'exercice 1908 ; Communication des budgets et comptes de l'hospice et du bureau de bienfaisance ; Formation des budgets additionnel de 1909 et primitif pour 1910 ; Examen des demandes d'admission des personnes portées sur la liste d'assistance médicale gratuite et de celles proposées pour une pension à domicile ; Questions diverses.

## LINSELLES

**Agression.** — M. Charles Carrette, cultivateur aux Bois Blancs, rentrait chez lui hier soir vers onze heures. A proximité de sa demeure, un ouvrier agricole, Maurice Marescaux, surgit d'une meule où il s'était caché, se précipita sur lui et lui asséna un violent coup de bâton sur la tête.

M. Carrette devra subir un repos de quelques jours. Plainte a été déposée à la gendarmerie d'Halluin.

**Trouvaille.** — Une cabaretière de la Viscourt, Mme Hocepied, a trouvé près de sa demeure, un paquet de vêtements qu'elle tient à la disposition de son propriétaire.

### MARCQ-EN-BARŒUL

**En courant à « coulons ».** — Arthur Lamotte prenait part dimanche à un concours de pigeons.

Se croyant gagnant d'un premier prix, notre homme courait si fort d